

Sécurité en travaux pratiques de physique-chimie *spécificité pour la période COVID19 en italique*

Les élèves attendront leur professeur au niveau des passerelles (soit celle du rez-de-chaussée soit celle du 1^{er} étage) qui viendra les chercher (attention, ne pas stationner devant la salle prévue pour le TP) ; ils profiteront du moment d'attente pour se vêtir de leur blouse (aussi bien pour des TP de physique que pour des TP de chimie).

A l'entrée dans la salle, lavage des mains obligatoire avec du gel hydroalcoolique distribué par le professeur. Le port du masque est obligatoire, comme dans tout l'établissement.

En cours de manipulation et / ou à la fin de celle-ci, l'élève pourra se laver les mains avec du savon à sa paillasse mais devra avoir sa serviette personnelle (pas de prêt possible entre élèves ou par le lycée). Des lunettes de protection personnelle devront être achetées par l'élève car là encore, il n'y a pas de prêt possible (comme c'est l'usage en période hors COVID) par l'établissement .

Les règles traditionnelles énoncées ci-dessous restent valables...

- Règles générales en travaux pratiques

Tenue vestimentaire adaptée (pantalon et chaussures fermées)

Cheveux longs attachés, vestes aux portes manteaux, sacs rangés

Ne pas manger, ne pas boire

Paillasses rangées, propres, dégagées

- Règles particulières en travaux pratiques de chimie

Suivre les consignes spécifiques données par l'enseignant

Lors de la manipulation de produits chimiques et pour la vaisselle :

- port des lentilles de contact interdit
- port de la blouse en coton obligatoire
- port des lunettes de protection obligatoire
- gants si nécessaire
- Ne pas pipeter à la bouche
- Ne pas sentir, toucher ou goûter les produits chimiques
- Reboucher les flacons après usage
- Ne pas reverser dans le flacon d'origine un produit qui a déjà servi
- Respecter les indications de traitements des déchets (respect de l'environnement)

Déplacements inutiles interdits

Se laver les mains en fin de séance

Programmation des TP de chimie donnée par le professeur (pronote ou agenda)

- Règles particulières en travaux pratiques de physique

Ne pas mettre les montages sous tension avant la vérification par le professeur

Ne pas regarder la lumière d'un laser de face, ne pas pointer un faisceau laser en dehors du système optique étudié

Tout comportement dangereux sera sanctionné

Tout incident ou anomalie doit être déclaré au professeur dès sa constatation.